



GASSIN

[www.mairie-gassin.fr](http://www.mairie-gassin.fr)

**FINANCES**

Téléphone 04.94.56.62.08 (19)

Fax 04.94.56.41.61

[comptabilite@mairie-gassin.fr](mailto:comptabilite@mairie-gassin.fr)

-----

OFFICE TOURISME DE GASSIN  
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET  
SYNTHETIQUE DU COMPTE

ADMINISTRATIF 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle est disponible sur le site internet de la ville de Gassin.

L'office de tourisme de Gassin, créé en 2016, est un service public à caractère administratif, doté d'une autonomie financière. Il dispose d'un conseil d'exploitation.

L'ensemble des décisions d'allocation de moyens est voté par le Conseil Municipal. Le budget de cet établissement est un budget annexe du budget principal de la Ville.

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes inscrites au budget et réellement exécutées. Par ce document, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Ce bilan rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

**1 – Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population**

Les objectifs de ce service sont de promouvoir la destination Gassin, d'informer le public, à l'échelon local, régional et national, et d'organiser des actions de développement touristique sur le territoire communal, en partenariat avec toutes les institutions locales et régionales.

L'office a obtenu son classement en catégorie 1 et la commune de Gassin a obtenu son classement en commune touristique et a été classée en station de tourisme. Les bureaux de l'office, ainsi que les espaces dédiés à l'accueil du public sont dans un bâtiment construit à cet effet à l'entrée du village. Ces aménagements et le développement des animations liées au Tourisme ont engendré des efforts, tant en fonctionnement qu'en investissement du personnel.

**2- résultats globaux de l'exercice se présentent comme suit :**

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif du budget annexe de l'office de tourisme fait apparaître un résultat global excédentaire de **19 941,91 €** se décomposant comme suit :

Recettes	188 091,37 €
Dépenses	185 418,50 €
Clôture exercice	2 672,87 €
Résultat reporté 2019	17 269,04 €

-----  
Excédent de fonctionnement : 19 941,91 €

### 3- Ressources et charges des sections de fonctionnement

	<b>RECETTES</b>	Crédits ouverts	Réalisations
013	Atténuation de charges		
70	Produits des services du domaine	2 000,00	1 239,40
73	Impôts et taxes		
74	Dotations, participations	186 851,00	186 851,00
75	autres produits d'activité	5,00	0,97
022	Excédent de fonctionnement reporté	17 269,04	
		<b>206 125,00</b>	<b>188 091,37</b>

	<b>DEPENSES</b>	Crédits ouverts	Réalisations
011	Charges à caractère général	25 895,00	10 663,23
012	Charges personnel	179 830,00	174 358,84
014	Atténuation produits		
65	Autres charges gestion courante	400,00	396,43
		<b>206 125,00</b>	<b>185 418,50</b>

### 4- Evolution

#### Dépenses de fonctionnement 2017-2020

		<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>011</b>	Charges à caractère général	13 552,24	9 048,18	16 219,63	10 663,23
<b>012</b>	Charges personnel	105 408,07	149 779,11	157 578,76	174 358,84
<b>014</b>	Atténuation produits				
<b>65</b>	Autres charges gestion courante			1,10	396,43
	TOTAL	118 960,31	158 827,29	173 798,39	185 418,50

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6,6 % par rapport à celles de 2019 passant de 173 798€ à 185 418 € soit + 11 620 €.

Cette augmentation est principalement due aux charges de personnel. En effet, le classement de l'office de tourisme, dont dépend le classement de la commune en station de tourisme, exige l'emploi de 5 agents équivalent temps plein. Un agent supplémentaire a donc été recruté en 2020.

La diminution des charges à caractère général s'explique par l'annulation d'animations liés au tourisme pour cause de crise sanitaire COVID.19.

#### Recette de fonctionnement 2017-2020

		<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>6419</b>	Rembours. sur rémunération			7 139,22	
<b>70</b>	Produits de service			9 591,30	1 239,40
<b>74</b>	Subvention communale	153 460,00	130 210,00	153 118,00	186 851,00
<b>7788</b>	Produits exceptionnels			45,65	0,97
	TOTAL	<b>153 460,00</b>	<b>130 210,00</b>	<b>169 895,80</b>	<b>188 091,37</b>

Les recettes ont augmenté de 11 % par rapport à celles de 2019 passant de 169 895,80 € à 188 091,37 € soit + 18 195 €.

Cette augmentation est due principalement à :

- une subvention plus importante de la commune pour couvrir les nouvelles dépenses.

La baisse des recettes au chapitre 70 concerne la régie pour l'encaissement des produits de la vente de service (billetteries, animations, visites, expositions) et de produits (livres, cartes postales, mugs etc.), qui a moins bien fonctionné, toujours en cause le confinement et la crise sanitaire.

Résultat de clôtures antérieurs :

		<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
	Excédent	49 790,02	21 172,73	17 269,04	19 941,91

Ce budget est financé, chaque année, essentiellement par le versement d'une subvention depuis le budget principal de la Ville de Gassin.

Le budget de l'office de tourisme de Gassin n'a pas de section d'investissement, et aucun emprunt contracté.